



OBJECTIF(S)

- Identifier les pistes d'amélioration des ratios et dynamiser la gestion du temps des collaborateurs acteurs du développement

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Titulaires de cartes, gestionnaires et comptables

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gestion et comptabilité appliquées à l'immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Application des bons principes de développement, basée sur une organisation structurée. Développer le CA sur le métier de syndic.

I - ORGANISATION

- Management des organisations adaptées en fonction du cabinet et de sa stratégie
- Taille critique en fonction des portefeuilles gérés
- Détermination des seuils de productivité par activité
- Valorisation des prestations
 - Analyse des honoraires
 - Calcul du coût moyen par lot
 - L'optimisation des logiciels dédiés
 - tableaux de bords de suivi d'activité (création, mise en place et suivi).

II - DES COLLABORATEURS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

- Gestion du temps et organisation personnelle des collaborateurs
 - Identifier les tâches chronophages
 - Mettre en place des actions correctives
- Animation des équipes
 - L'adhésion au changement
 - L'évaluation périodique
 - La répartition des tâches, le système de délégation
 - La facturation et l'intéressement
- Accompagner le changement
 - Le retro planning de la bascule
 - Les points d'étape
 - L'analyse corrective des écarts

III - LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Les outils de la croissance
- La qualité des services apportés
- La réactivité au bénéfice des mandants
- La synergie sur la transversalité métiers



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap